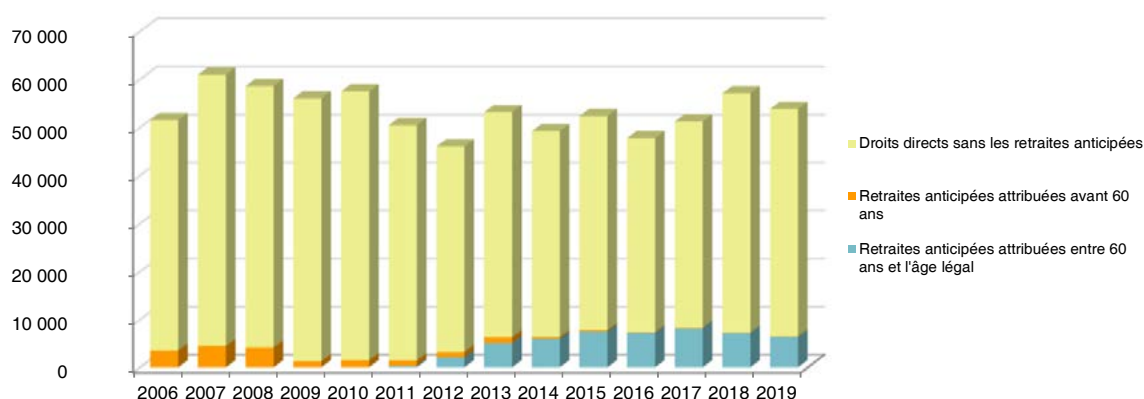


Retraités résidant en Carsat Sud-Est

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	25 847	40 911	66 758
Droits directs (retraites personnelles)	24 171	29 620	53 791
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 676	11 291	12 967
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	3 701	4 331	8 032

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 157	1 904	7 061
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	63,5 ans	63,3 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,8 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	9,9%	15,0%	12,7%
Retraités bénéficiant d'une surcote	17,2%	15,8%	16,4%
Polypensionnés ⁽³⁾	35,9%	30,1%	32,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	518 611	655 741	1 174 352
Retraités percevant un droit direct seul	504 477	468 721	973 198
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 680	37 022	38 702
Retraités percevant les deux à la fois	12 454	149 998	162 452
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	6,9%	5,6%	6,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	61 447	19 999	81 446
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,5 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	791 €	621 €	696 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 175 €	1 026 €	1 108 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,7%	48,3%	36,2%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

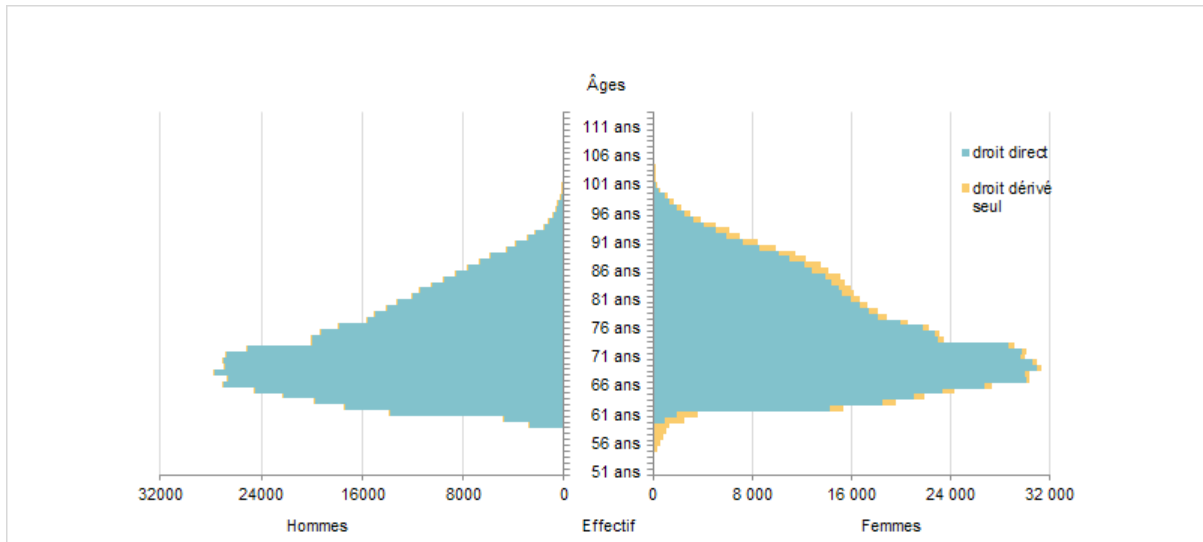
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

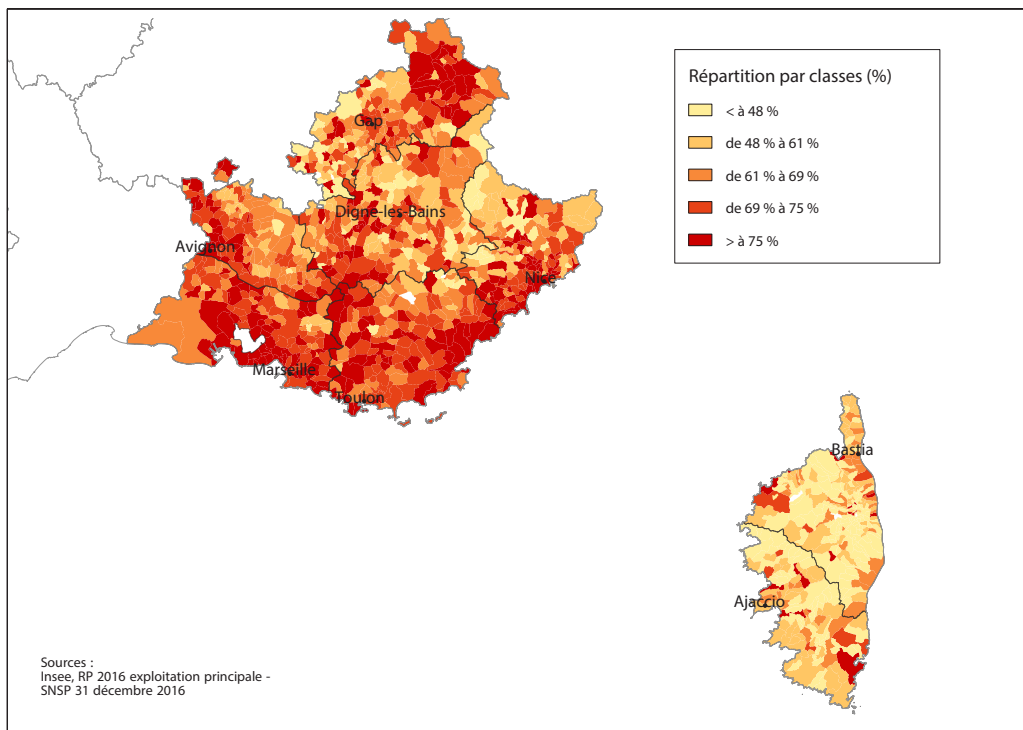
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Sud-Est



Prestataires payés par la Carsat Sud-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
04 - Alpes-de-Haute-Provence	16 201	19 415	35 616
05 - Hautes-Alpes	13 092	15 734	28 826
06 - Alpes-Maritimes	98 479	126 672	225 151
13 - Bouches-du-Rhône	169 876	212 273	382 149
2A - Corse-du-Sud	11 097	13 209	24 306
2B - Haute-Corse	12 764	15 516	28 280
83 - Var	94 598	121 004	215 602
84 - Vaucluse	46 414	59 299	105 713
Total Carsat Sud-Est	462 521	583 122	1 045 643
Total hors Carsat Sud-Est	71 397	83 142	154 539
Ensemble des prestataires	533 918	666 264	1 200 182

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

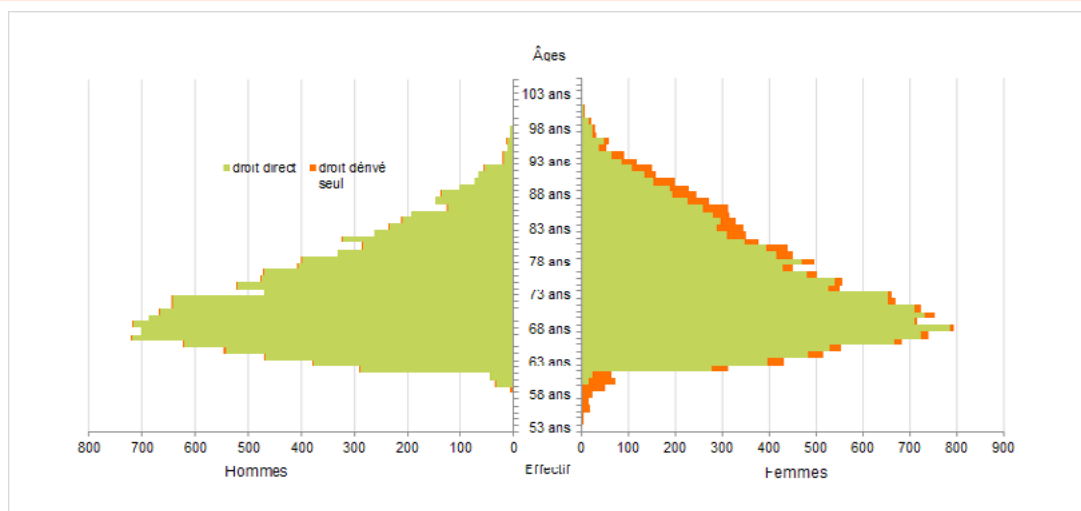


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	672	938	1 610
Droits directs (retraites personnelles)	638	690	1 328
Droits dérivés (retraites de réversion)	34	248	282
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	107	86	193
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	60	28	88
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,8 ans	64,1 ans	63,9 ans
Droits dérivés	73,8 ans	71,8 ans	72,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	39,0%	38,6%	38,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	12 563	14 983	27 546
Retraités percevant un droit direct seul	12 212	10 791	23 003
Retraités percevant un droit dérivé seul	58	1 240	1 298
Retraités percevant les deux à la fois	293	2 952	3 245
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	11,5%	9,7%	10,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	659	261	920
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,0 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	700 €	582 €	636 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 163 €	1 037 €	1 104 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	32,4%	51,4%	42,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

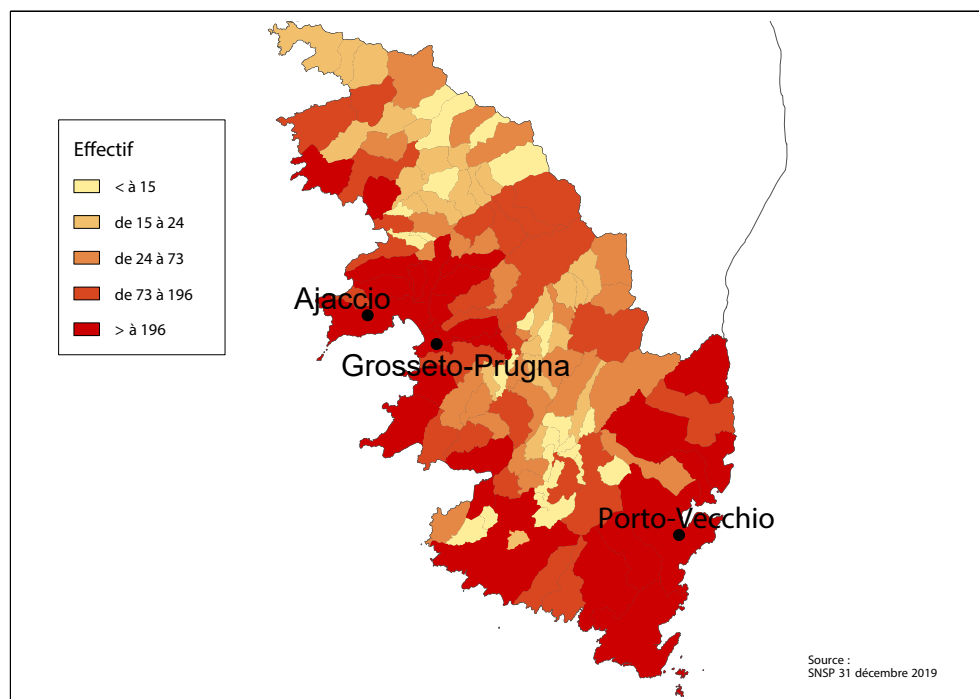
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Ajaccio			
Nombre total de retraités	4 876	6 356	11 232
Retraités percevant un droit direct seul	4 750	4 470	9 220
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	586	607
Retraités percevant les deux à la fois	105	1 300	1 405
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,6%	12,2%	13,7%
Porto-Vecchio			
Nombre total de retraités	1 126	1 295	2 421
Retraités percevant un droit direct seul	1 094	939	2 033
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	105	107
Retraités percevant les deux à la fois	30	251	281
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,4%	9,7%	11,4%
Grosseto-Prugna			
Nombre total de retraités	515	548	1 063
Retraités percevant un droit direct seul	505	440	945
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	27	29
Retraités percevant les deux à la fois	8	81	89
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,3%	2,7%	3,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

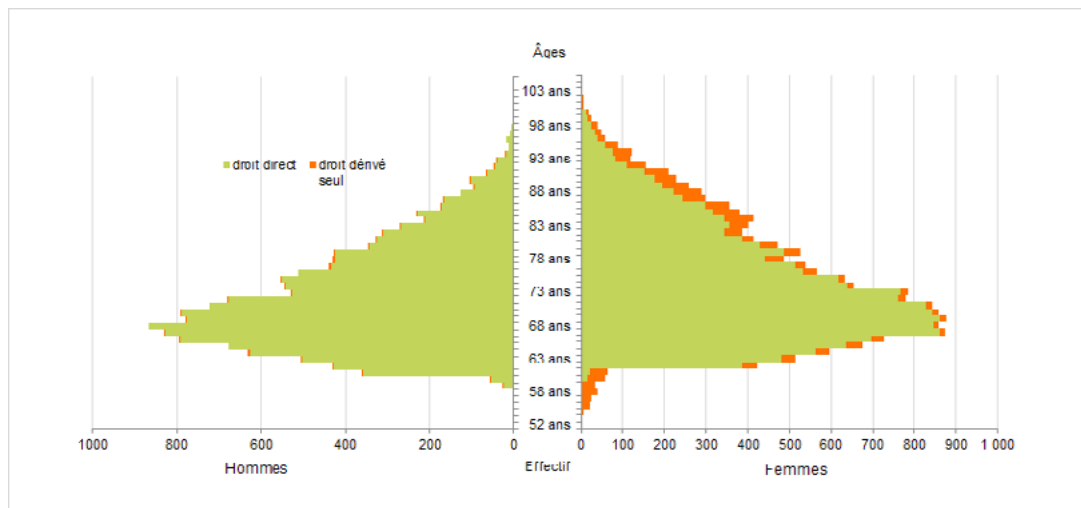


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	767	1 125	1 892
Droits directs (retraites personnelles)	720	840	1 560
Droits dérivés (retraites de réversion)	47	285	332
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	97	142	239
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	67	20	87
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	63,7 ans	63,6 ans
Droits dérivés	74,1 ans	73,0 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	38,5%	27,6%	32,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	14 159	17 247	31 406
Retraités percevant un droit direct seul	13 692	12 199	25 891
Retraités percevant un droit dérivé seul	71	1 530	1 601
Retraités percevant les deux à la fois	396	3 518	3 914
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	10,4%	11,0%	10,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	721	252	973
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,0 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	698 €	574 €	630 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 143 €	1 010 €	1 084 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	30,9%	54,4%	43,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

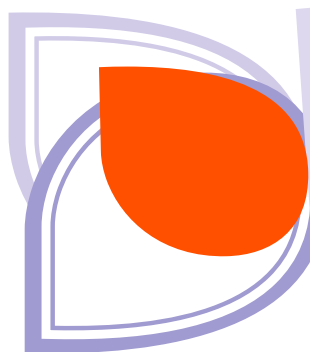
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

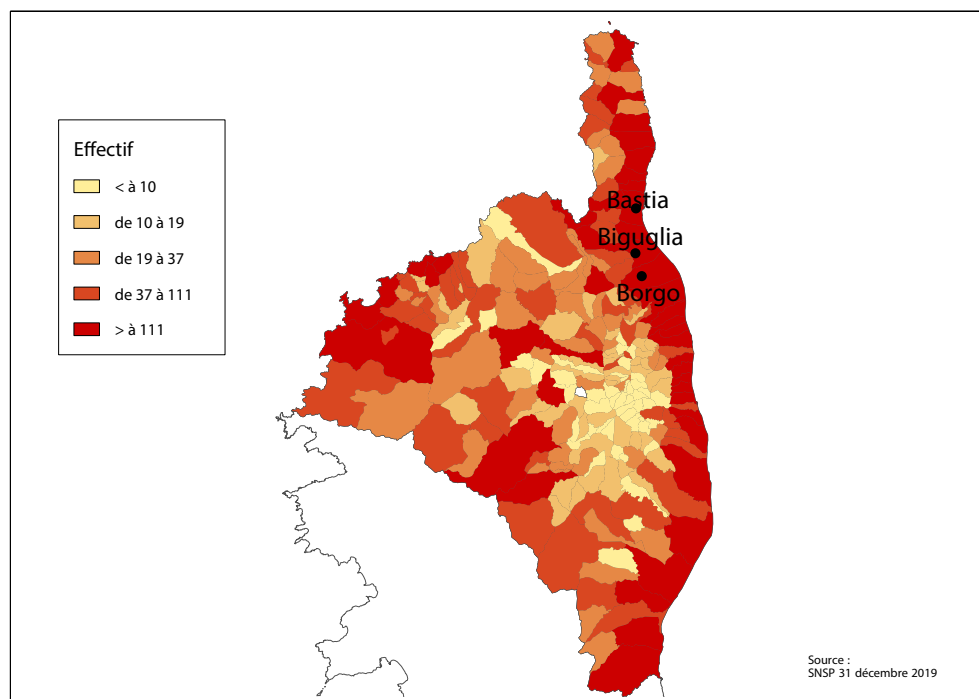
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bastia			
Nombre total de retraités	3 060	4 316	7 376
Retraités percevant un droit direct seul	2 958	2 917	5 875
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	426	438
Retraités percevant les deux à la fois	90	973	1 063
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,2%	17,4%	16,1%
Borgo			
Nombre total de retraités	625	700	1 325
Retraités percevant un droit direct seul	609	505	1 114
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	50	52
Retraités percevant les deux à la fois	14	145	159
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,0%	9,0%	8,5%
Biguglia			
Nombre total de retraités	570	639	1 209
Retraités percevant un droit direct seul	551	451	1 002
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	50	51
Retraités percevant les deux à la fois	18	138	156
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	6,1%	5,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

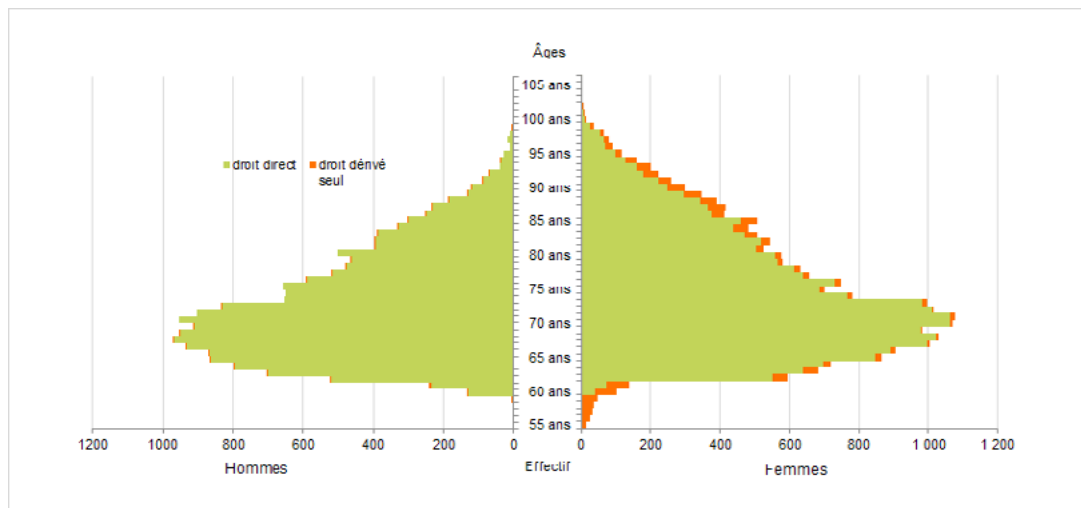
Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	926	1 401	2 327
Droits directs (retraites personnelles)	851	997	1 848
Droits dérivés (retraites de réversion)	75	404	479
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	78	126	204
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	231	76	307
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,2 ans	62,9 ans
Droits dérivés	76,5 ans	74,1 ans	74,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	37,8%	33,4%	35,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	18 153	21 716	39 869
Retraités percevant un droit direct seul	17 559	15 400	32 959
Retraités percevant un droit dérivé seul	65	1 247	1 312
Retraités percevant les deux à la fois	529	5 069	5 598
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	4,6%	4,3%	4,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 702	705	3 407
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	757 €	584 €	663 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 158 €	1 000 €	1 092 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,9%	52,3%	38,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

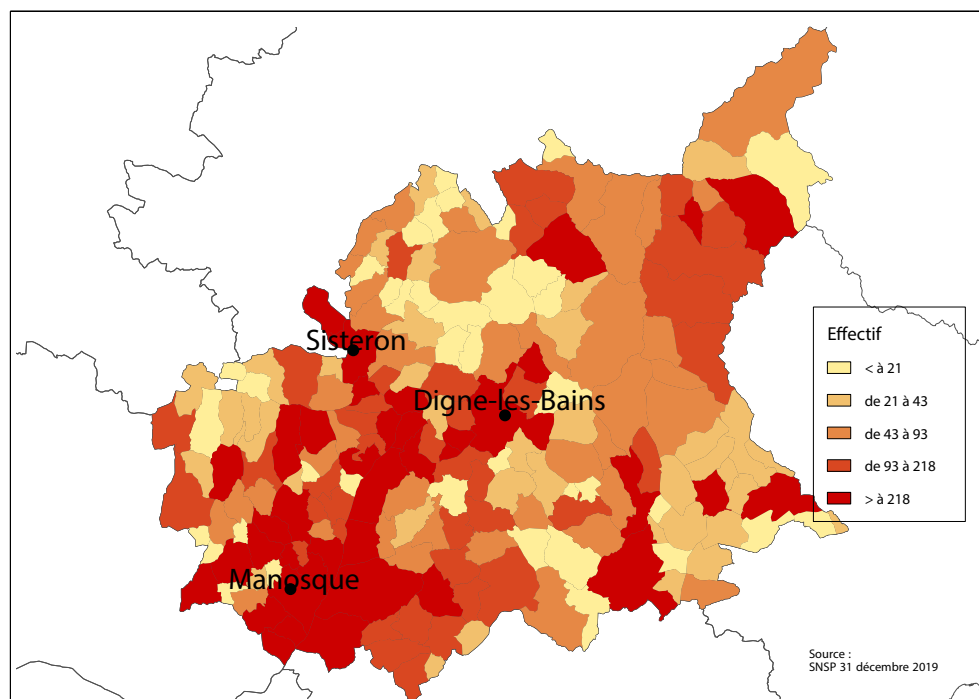
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Manosque			
Nombre total de retraités	2 234	3 039	5 273
Retraités percevant un droit direct seul	2 160	2 068	4 228
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	190	197
Retraités percevant les deux à la fois	67	781	848
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	5,0%	5,5%
Digne-les-Bains			
Nombre total de retraités	1 706	2 344	4 050
Retraités percevant un droit direct seul	1 662	1 662	3 324
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	103	107
Retraités percevant les deux à la fois	40	579	619
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,5%	5,5%	7,2%
Sisteron			
Nombre total de retraités	850	1 099	1 949
Retraités percevant un droit direct seul	814	735	1 549
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	70	73
Retraités percevant les deux à la fois	33	294	327
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	6,6%	5,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

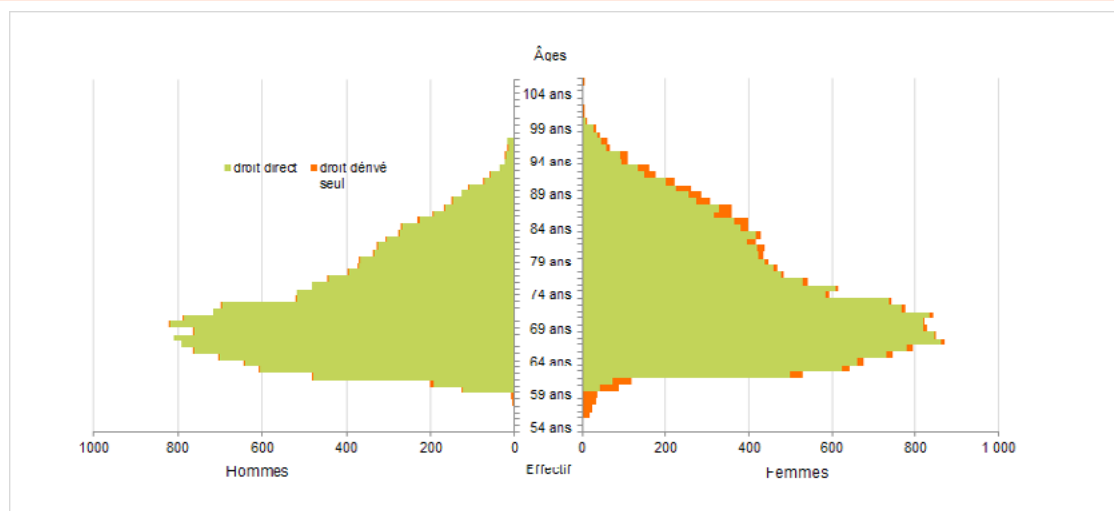


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	758	1 120	1 878
Droits directs (retraites personnelles)	713	845	1 558
Droits dérivés (retraites de réversion)	45	275	320
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	55	76	131
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	212	79	291
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,3 ans	74,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	41,4%	39,9%	40,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	14 767	17 689	32 456
Retraités percevant un droit direct seul	14 329	13 033	27 362
Retraités percevant un droit dérivé seul	75	837	912
Retraités percevant les deux à la fois	363	3 819	4 182
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,2%	3,5%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 553	831	3 384
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	704 €	579 €	636 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 143 €	973 €	1 065 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,2%	52,1%	38,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

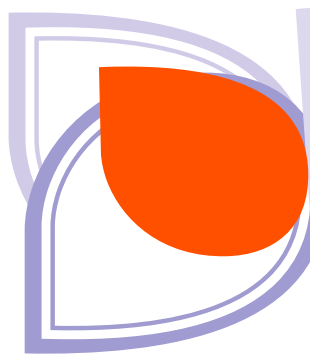
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

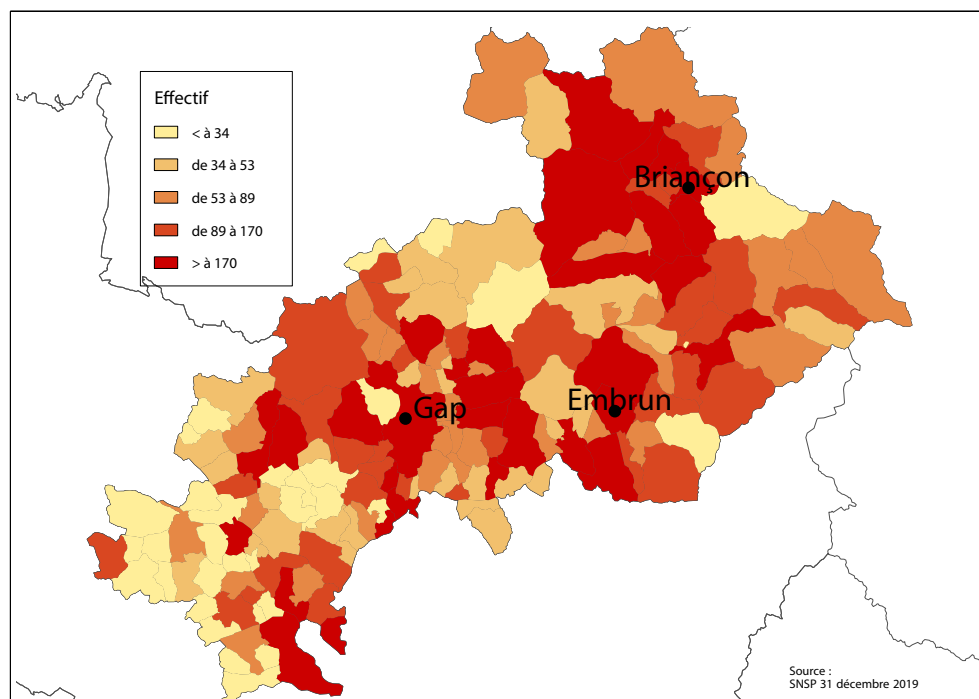
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



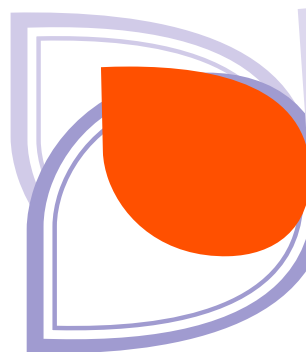
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Gap			
Nombre total de retraités	3 951	5 394	9 345
Retraités percevant un droit direct seul	3 866	3 942	7 808
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	266	274
Retraités percevant les deux à la fois	77	1 186	1 263
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	4,2%	4,4%
Briançon			
Nombre total de retraités	1 069	1 351	2 420
Retraités percevant un droit direct seul	1 043	1 004	2 047
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	42	46
Retraités percevant les deux à la fois	22	305	327
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	4,4%	3,8%
Embrun			
Nombre total de retraités	813	1 015	1 828
Retraités percevant un droit direct seul	780	719	1 499
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	48	49
Retraités percevant les deux à la fois	32	248	280
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	3,0%	3,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

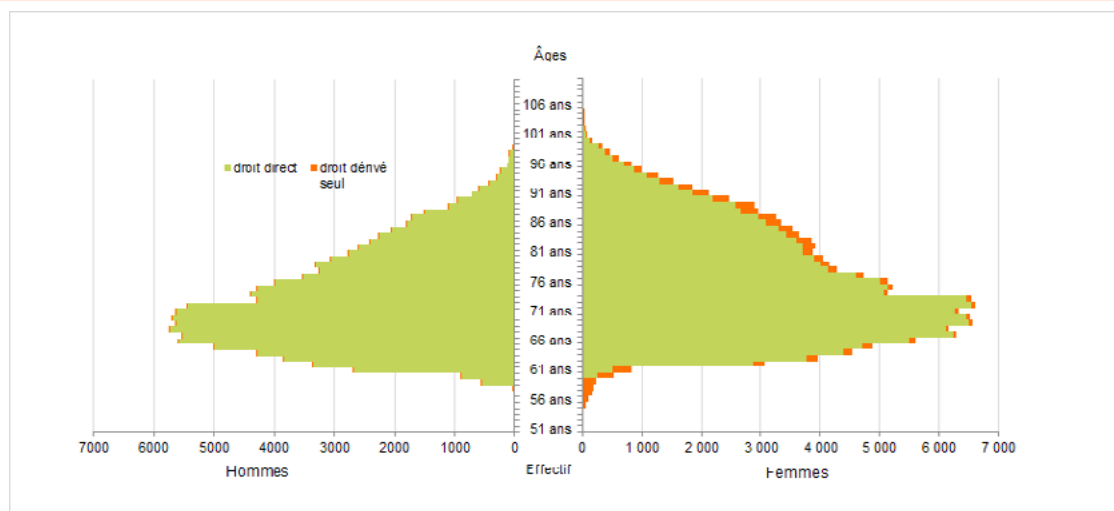


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 433	8 540	13 973
Droits directs (retraites personnelles)	5 093	6 251	11 344
Droits dérivés (retraites de réversion)	340	2 289	2 629
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	854	838	1 692
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 010	490	1 500
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,6 ans	63,4 ans
Droits dérivés	75,9 ans	74,7 ans	74,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	40,1%	34,0%	36,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	111 819	146 003	257 822
Retraités percevant un droit direct seul	108 830	105 479	214 309
Retraités percevant un droit dérivé seul	294	7 487	7 781
Retraités percevant les deux à la fois	2 695	33 037	35 732
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	7,8%	5,1%	6,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 808	4 798	16 606
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,5 ans	76,2 ans	75,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	785 €	643 €	704 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 179 €	1 041 €	1 111 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,1%	43,8%	34,1%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

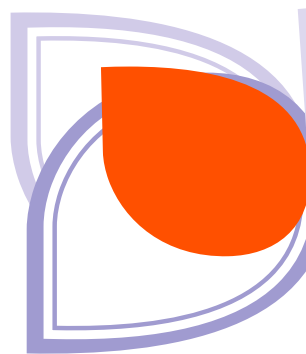
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

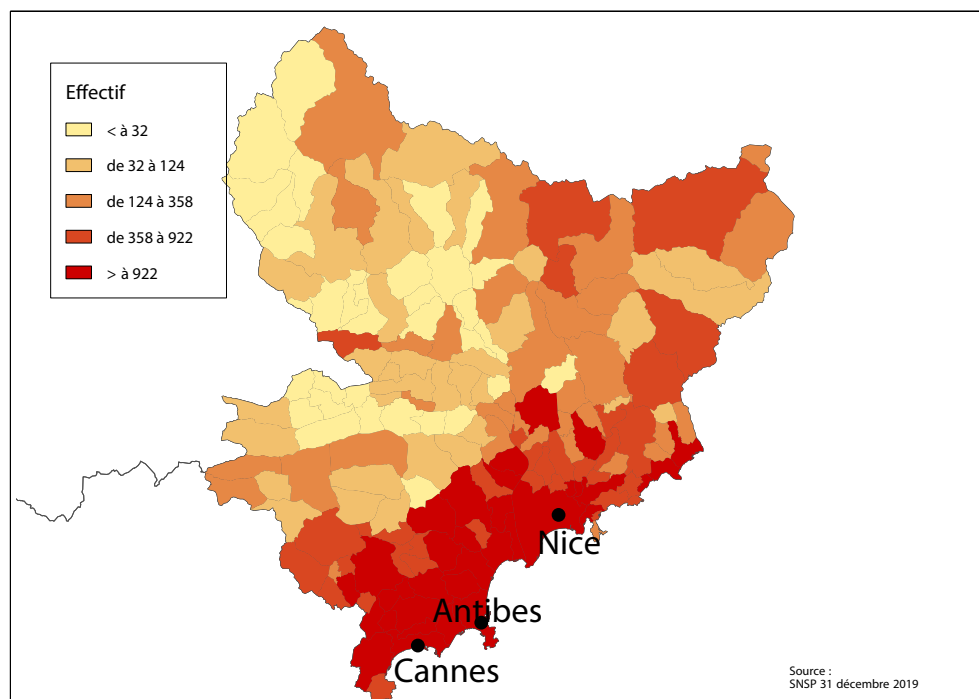
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



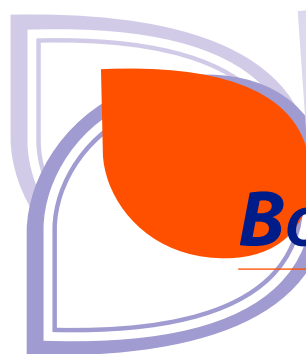
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nice			
Nombre total de retraités	33 842	46 464	80 306
Retraités percevant un droit direct seul	32 900	33 314	66 214
Retraités percevant un droit dérivé seul	87	2 298	2 385
Retraités percevant les deux à la fois	855	10 852	11 707
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,3%	6,8%	9,6%
Cannes			
Nombre total de retraités	8 818	12 734	21 552
Retraités percevant un droit direct seul	8 567	8 849	17 416
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	698	724
Retraités percevant les deux à la fois	225	3 187	3 412
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	6,6%	6,9%
Antibes			
Nombre total de retraités	8 318	11 424	19 742
Retraités percevant un droit direct seul	8 083	8 292	16 375
Retraités percevant un droit dérivé seul	27	585	612
Retraités percevant les deux à la fois	208	2 547	2 755
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	4,2%	4,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

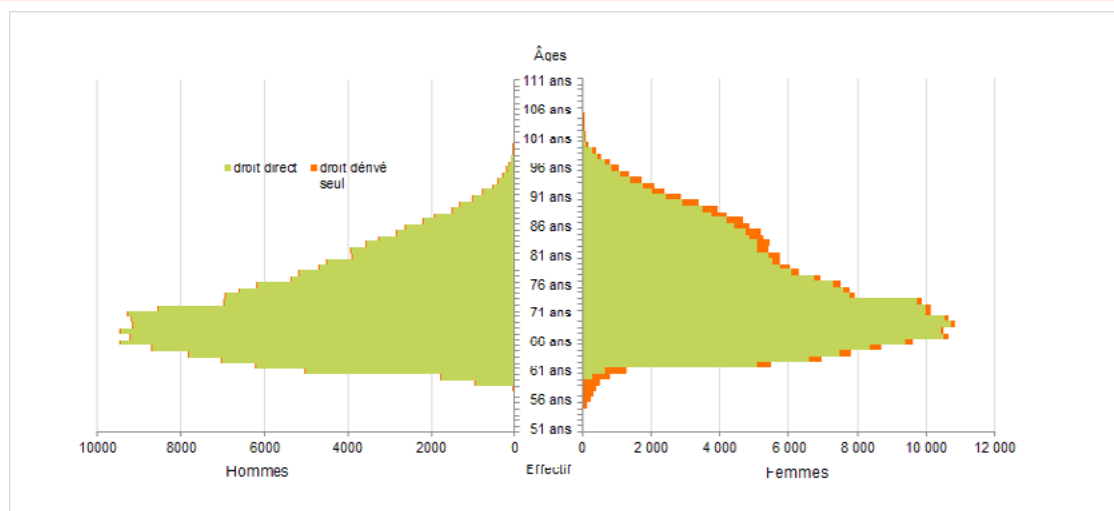


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	9 450	14 763	24 213
Droits directs (retraites personnelles)	8 873	10 695	19 568
Droits dérivés (retraites de réversion)	577	4 068	4 645
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 537	1 811	3 348
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 820	586	2 406
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	63,5 ans	63,3 ans
Droits dérivés	74,9 ans	73,3 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	30,9%	27,1%	28,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	178 719	225 204	403 923
Retraités percevant un droit direct seul	174 092	158 050	332 142
Retraités percevant un droit dérivé seul	495	13 538	14 033
Retraités percevant les deux à la fois	4 132	53 616	57 748
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	7,6%	6,4%	6,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 078	6 239	27 317
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	850 €	639 €	732 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 180 €	1 030 €	1 117 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,0%	49,4%	35,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

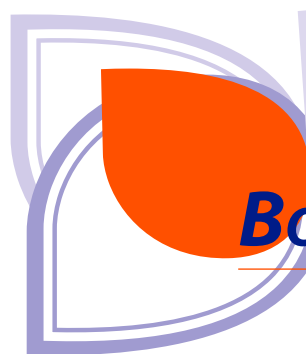
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

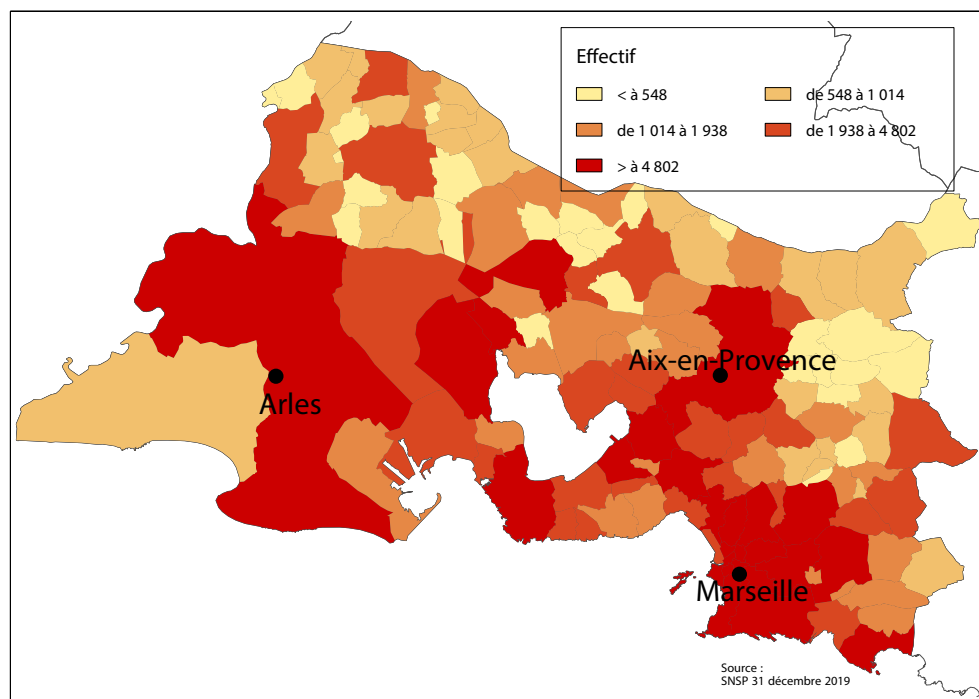
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



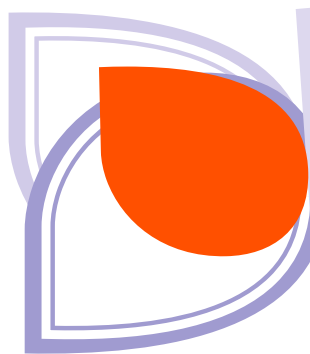
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Marseille			
Nombre total de retraités	58 445	79 620	138 065
Retraités percevant un droit direct seul	56 792	56 289	113 081
Retraités percevant un droit dérivé seul	164	4 387	4 551
Retraités percevant les deux à la fois	1 489	18 944	20 433
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,8%	8,7%	10,0%
Aix-en-Provence			
Nombre total de retraités	11 028	14 907	25 935
Retraités percevant un droit direct seul	10 813	11 076	21 889
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	836	858
Retraités percevant les deux à la fois	193	2 995	3 188
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	5,0%	6,0%
Arles			
Nombre total de retraités	5 065	6 435	11 500
Retraités percevant un droit direct seul	4 926	4 449	9 375
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	460	476
Retraités percevant les deux à la fois	123	1 526	1 649
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	7,0%	7,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

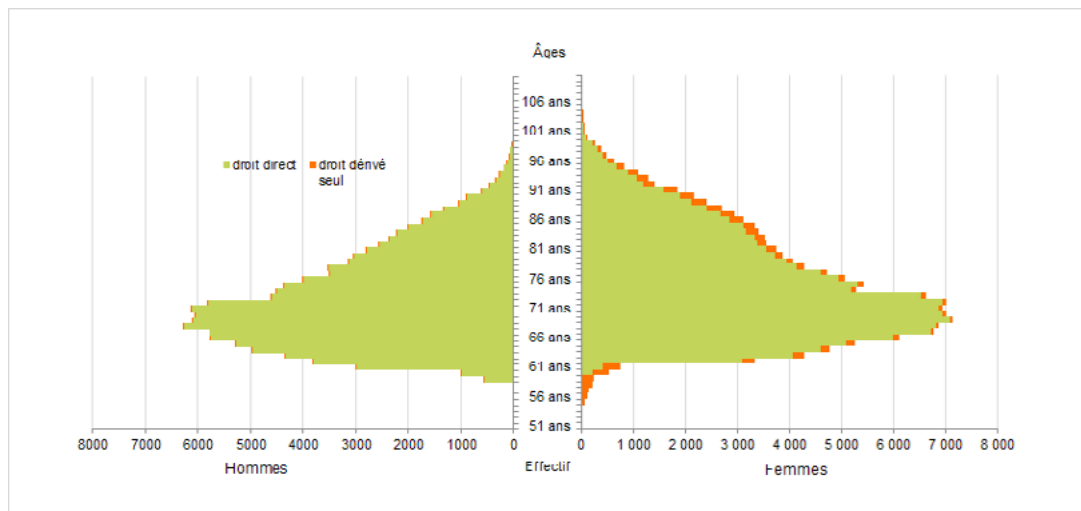


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 333	8 789	14 122
Droits directs (retraites personnelles)	4 989	6 319	11 308
Droits dérivés (retraites de réversion)	344	2 470	2 814
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	663	821	1 484
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 131	414	1 545
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	75,2 ans	74,1 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	40,1%	29,0%	33,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	116 260	146 344	262 604
Retraités percevant un droit direct seul	113 371	106 712	220 083
Retraités percevant un droit dérivé seul	322	7 549	7 871
Retraités percevant les deux à la fois	2 567	32 083	34 650
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	5,5%	4,6%	5,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 015	4 700	18 715
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,5 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	748 €	605 €	668 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 176 €	1 025 €	1 105 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,4%	47,0%	35,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

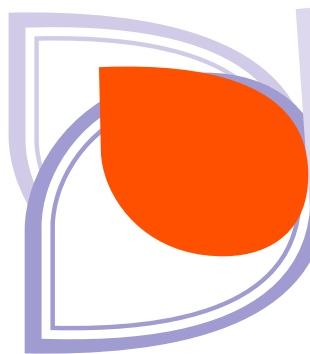
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

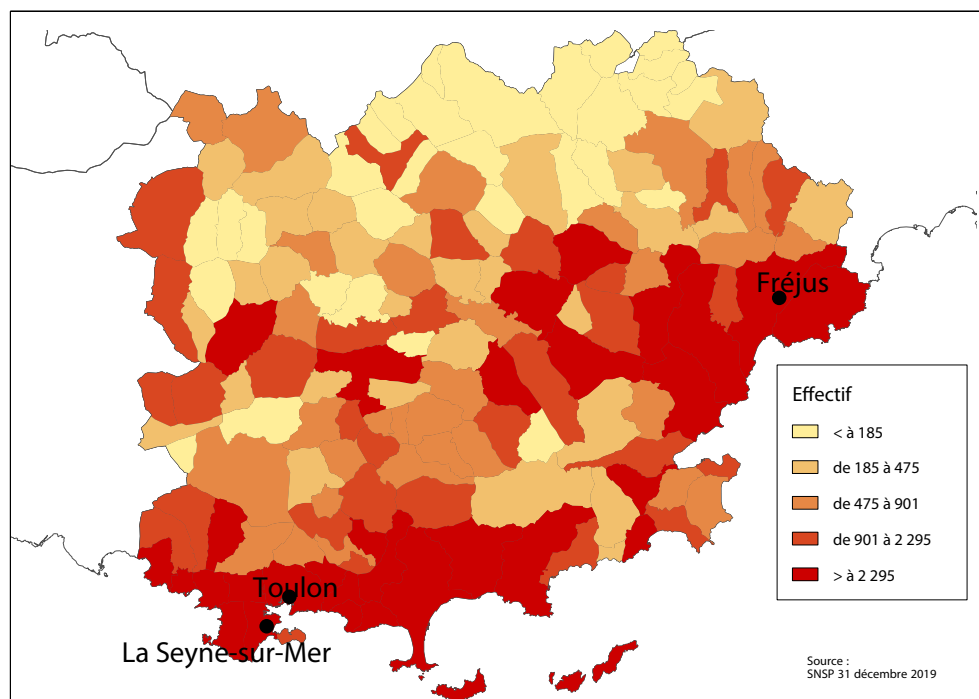
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Toulon			
Nombre total de retraités	14 452	20 520	34 972
Retraités percevant un droit direct seul	14 085	14 524	28 609
Retraités percevant un droit dérivé seul	39	1 277	1 316
Retraités percevant les deux à la fois	328	4 719	5 047
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,6%	8,3%	10,1%
Seyne-sur-Mer (La)			
Nombre total de retraités	6 704	8 760	15 464
Retraités percevant un droit direct seul	6 520	6 068	12 588
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	519	537
Retraités percevant les deux à la fois	166	2 173	2 339
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,4%	6,4%	6,8%
Fréjus			
Nombre total de retraités	6 675	8 583	15 258
Retraités percevant un droit direct seul	6 497	6 141	12 638
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	389	405
Retraités percevant les deux à la fois	162	2 053	2 215
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	4,0%	5,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

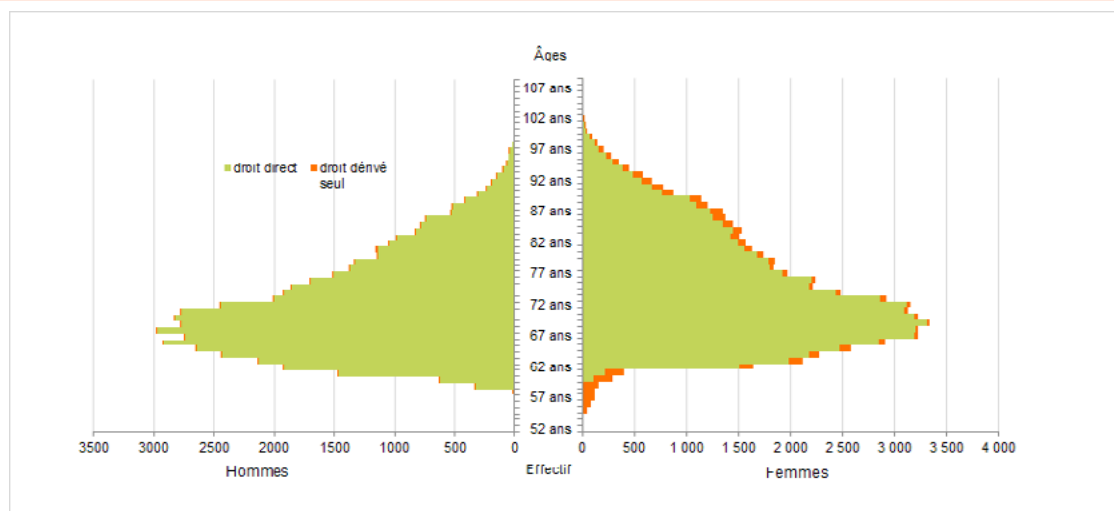


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 508	4 235	6 743
Droits directs (retraites personnelles)	2 294	2 983	5 277
Droits dérivés (retraites de réversion)	214	1 252	1 466
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	310	431	741
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	626	211	837
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	76,4 ans	73,8 ans	74,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	32,3%	29,9%	30,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	52 171	66 555	118 726
Retraités percevant un droit direct seul	50 392	47 057	97 449
Retraités percevant un droit dérivé seul	300	3 594	3 894
Retraités percevant les deux à la fois	1 479	15 904	17 383
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	5,7%	4,9%	5,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 911	2 213	10 124
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,1 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	776 €	592 €	673 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 167 €	997 €	1 092 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,8%	53,1%	39,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

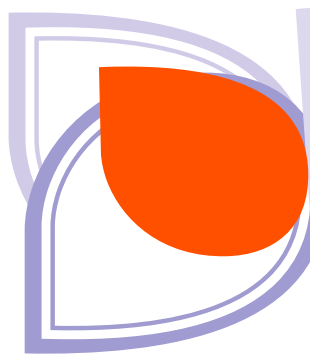
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

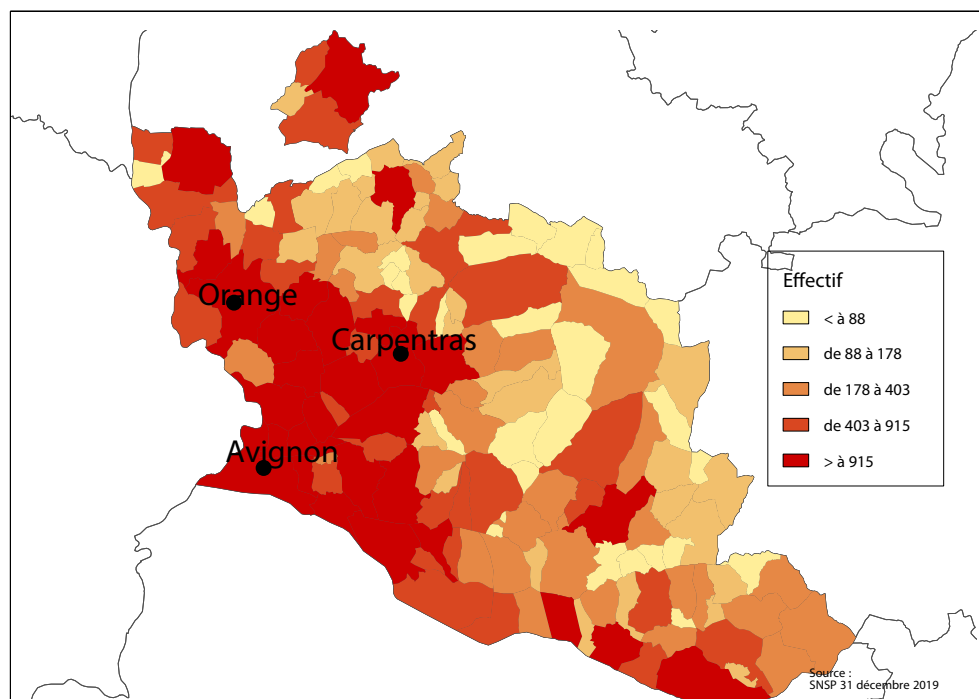
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Avignon			
Nombre total de retraités	7 011	9 973	16 984
Retraités percevant un droit direct seul	6 761	6 998	13 759
Retraités percevant un droit dérivé seul	33	573	606
Retraités percevant les deux à la fois	217	2 402	2 619
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,4%	8,8%	10,7%
Orange			
Nombre total de retraités	2 627	3 560	6 187
Retraités percevant un droit direct seul	2 531	2 383	4 914
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	214	235
Retraités percevant les deux à la fois	75	963	1 038
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	6,3%	6,6%
Carpentras			
Nombre total de retraités	2 569	3 459	6 028
Retraités percevant un droit direct seul	2 477	2 379	4 856
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	185	197
Retraités percevant les deux à la fois	80	895	975
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,0%	7,2%	8,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.